

Identification

<u>Bien proposé</u>	Himeji-Jo (château d'Himeji)
<u>Lieu</u>	Province de Hyogo
<u>Etat partie</u>	Japon
<u>Date</u>	1 octobre 1992

Justification émanant de l'Etat partie

Himeji-Jo est la plus parfaite expression de l'architecture de château du 16ème siècle au Japon avec des principes de défense très élaborés et des systèmes de protection remarquablement ingénieux (critère iv).

Ce château facilite la compréhension de la culture féodale japonaise au commencement de la période Shogun.

Le degré de perfection esthétique atteint des sommets avec l'architecture en bois dont Himeji-Jo est l'un des plus précieux exemples par sa conception et par sa décoration (critère i).

Histoire et descriptionHistoire

Himeji est situé dans un important centre de communication ce qui explique que le régent Toyotomi Hideyoshi y ait construit un château à la fin du 16ème siècle. Ce château fait partie d'un réseau de forteresses disséminées dans tout le Japon destinées à en assurer l'unification. Le premier château fut détruit par Ikeda Terumas qui devint le maître de la région en 1600 sous le shogunat Tokugawa. Il reconstruisit une nouvelle forteresse qui, dans une grande proportion, demeure aujourd'hui. Il comporte deux enceintes concentriques avec murs et douves ainsi que des postes de garde, tourelles et résidences pour les guerriers samouraï. Une partie du mur d'enceinte ouest (Nishi-no-maru) a été modifiée par Honda Tadamasa, châtelain en 1617, pour y héberger sa femme, fille du shogun Tokugawa Ieyasu. Il resta le centre de ce domaine féodal pendant 270 ans et une ville se développa autour.

Avec la fin du shogunat et le retour de la dynastie Meiji en 1868, Himeji-Jo a été repris par le nouveau gouvernement qui en fit un établissement militaire. C'est alors qu'une partie du mur d'enceinte ouest et que les habitations des samouraï furent démolies pour être remplacées par des structures militaires. Contrairement à beaucoup de châteaux au Japon, Himeji-Jo a été conservé dans sa forme originelle grâce à l'intervention d'officiers de l'armée tel le colonel Nakamura Shigeto. Il reçut

alors la protection de diverses ordonnances successives (voir Statut juridique ci-après)

En 1945, la base militaire à l'intérieur et autour du château a été démolie et remplacée par des bâtiments publics pour un usage officiel. Les bâtiments intérieurs restèrent intouchés et gardèrent l'aspect qu'ils avaient au 17ème siècle.

Description

Himeji-Jo est l'archétype du château du 17ème siècle dans sa conception et la disposition des lieux qui comporte un total de 83 bâtiments. Du château construit par Hideyoshi ne reste que la porte Est d'une partie du second mur d'enceinte ; le reste date de 1601-09 et les tours ont été construites par Nishi-no-Maru après 1617.

Le centre du complexe s'appelle le Tenshu-gun et consiste en un poste de garde principal et trois postes secondaires avec les structures de liaison. Le tout est entouré d'un ensemble de tours de garde, portes et murs de terre recouverts de plâtre. Situé sur le haut d'une colline, il est visible de toute la ville. Le poste de garde principal (Dai-Tenshu) comporte six étages et un rez-de-chaussée. L'accès se fait par le sud-ouest sous un passage couvert.

L'apparence étonnante de cette énorme structure de bois tient à ses murs de plâtre blanc auxquels il doit le nom qu'on lui donne de "château du héron blanc" (Shirasagi-jo).

Gestion et protection

Statut juridique

Depuis 1929, Himeji-jo est un site Historique, il bénéficie de la loi pour la Protection des Sites historiques et des Monuments Naturels et Lieux de Paysage Panoramique. En 1931, il devient Trésor National conformément à la loi sur la préservation des Trésors Nationaux. Ces diverses protections ont été remplacées par la Loi pour la protection des Biens culturels de 1950 (révisée en 1975). Des 83 bâtiments, huit sont des Trésors Nationaux et les autres des Biens Culturels Importants. De plus, l'ensemble est un Site Historique Remarquable (Articles 17 et 19). En conséquence, toute intervention qui risquerait de modifier la structure existante nécessite l'approbation du gouvernement par l'intermédiaire de l'Agence aux Affaires Culturelles.

Tous les bâtiments désignés appartiennent au gouvernement. Le reste des biens appartient à la préfecture de Hyogo, à la ville d'Himeji et à des sociétés privées. L'organe de gestion est la ville d'Himeji, nommée par les articles 32.2 et 47.2 de la loi de 1950.

Gestion

La gestion du Château est sous la responsabilité de la ville d'Himeji depuis 1930, et enterinée par une ordonnance municipale en 1964. Les travaux sont à la charge du Bureau de Gestion de la région d'Himeji-Jo.

Un plan de gestion de la conservation a été préparé en 1969 et il prévoit des choix de politiques futures. Ce plan est maintenant intégré à un Plan de Gestion de Base qui porte sur l'ensemble du site historique d'Himeji-Jo (1986). L'objectif à long terme est de renforcer la valeur de la zone tampon en recréant les structures disparues et donc l'atmosphère de la zone d'enceinte extérieure. L'ordonnance municipale de 1987 contrôle la construction d'immeubles de haute taille aux alentours de la zone historique. De plus, le plan d'urbanisme de la ville d'Himeji de 1973 régleme avec des coefficients et des plans d'occupation des sols très sévères l'utilisation des terrains de la zone autour du Site Historique.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les maîtres du château l'on conservé en bon état avec des programmes de réparation aux 17ème, 18ème et 19ème siècles. Une documentation précise traite de ces entretiens. On y trouve les mesures des déplacements horizontaux et verticaux résultant de la mise en place de renforts sous la forme d'entretoises et de supports.

Les travaux principaux de conservation ont été entrepris entre 1934 et 1964 après la désignation de Trésor National en 1931. Les travaux suivirent une étude complète. Des architectes spécialistes de la conservation furent en permanence sur le site et leur travail fut contrôlé par une commission d'experts. Ce programme de travaux comprenait le démontage du poste de garde principal, qui est la deuxième structure en bois du monde du point de vue des dimensions. On s'aperçut que la résistance du sol était insuffisante à soutenir la structure ce qui expliquait le déplacement permanent qui l'affectait. Des fondations de béton armé furent donc coulées. Au cours de la reconstruction, les renforts en bois furent enlevés et remplacés par de discrets éléments d'acier. Un état complet des travaux a été préparé. Par la suite, dans le cadre du projet de reconstruction de 1987-1991, les remparts au sud retrouvèrent leur hauteur d'origine et les douves extérieures furent comblées.

Authenticité

Les travaux de conservation entrepris entre 1934 et 1964 furent menés en ayant recours aux techniques avancées mises au point au Japon pour de grandes structures en bois et conformes aux principes d'authenticité tant de la conception, que des matériaux, des techniques et de l'environnement. L'unique intrusion moderne a été la mise en place de fondations en béton armé que l'ICOMOS considère tout à fait justifiée car la

faiblesse du sol l'exigeait et qu'elles étaient destinées à éviter le glissement de la structure et en conséquence son effondrement total. L'intense activité sismique de la région a rendu encore plus indispensable cette intervention.

Evaluation

Caractéristiques

Himeji-Jo est une structure en bois d'une grande complexité, exceptionnelle par sa solidité et la maîtrise de la technique de construction en bois. Il conserve parfaitement les caractéristiques de l'intérieur et de l'extérieur des châteaux japonais du 17ème siècle et est situé dans un environnement magnifique. Les travaux de conservation réalisés depuis 1934 sont de très grande qualité. De plus, la protection du bien et de ses abords immédiats est assurée par une série de textes et de programmes locaux et nationaux qui se chevauchent les uns les autres.

Analyse comparative

Beaucoup de châteaux ont été construits au Japon dans les premiers temps de la période Shogun. Un grand nombre d'entre eux ont été démolis par la suite ou encore plus tard pendant la deuxième guerre mondiale. Des rares qui demeurent, Himeji-Jo est le plus complet et le plus intact grâce aux interventions d'officiers de l'armée après la retour de la dynastie Meiji. Les châteaux du royaume Ryukyu dans la préfecture de Okinawa qui sont également inscrits sur la Liste indicative japonaise sont plus anciens, construits en pierres et manifestent d'une tradition architecturale différente.

Recommandation

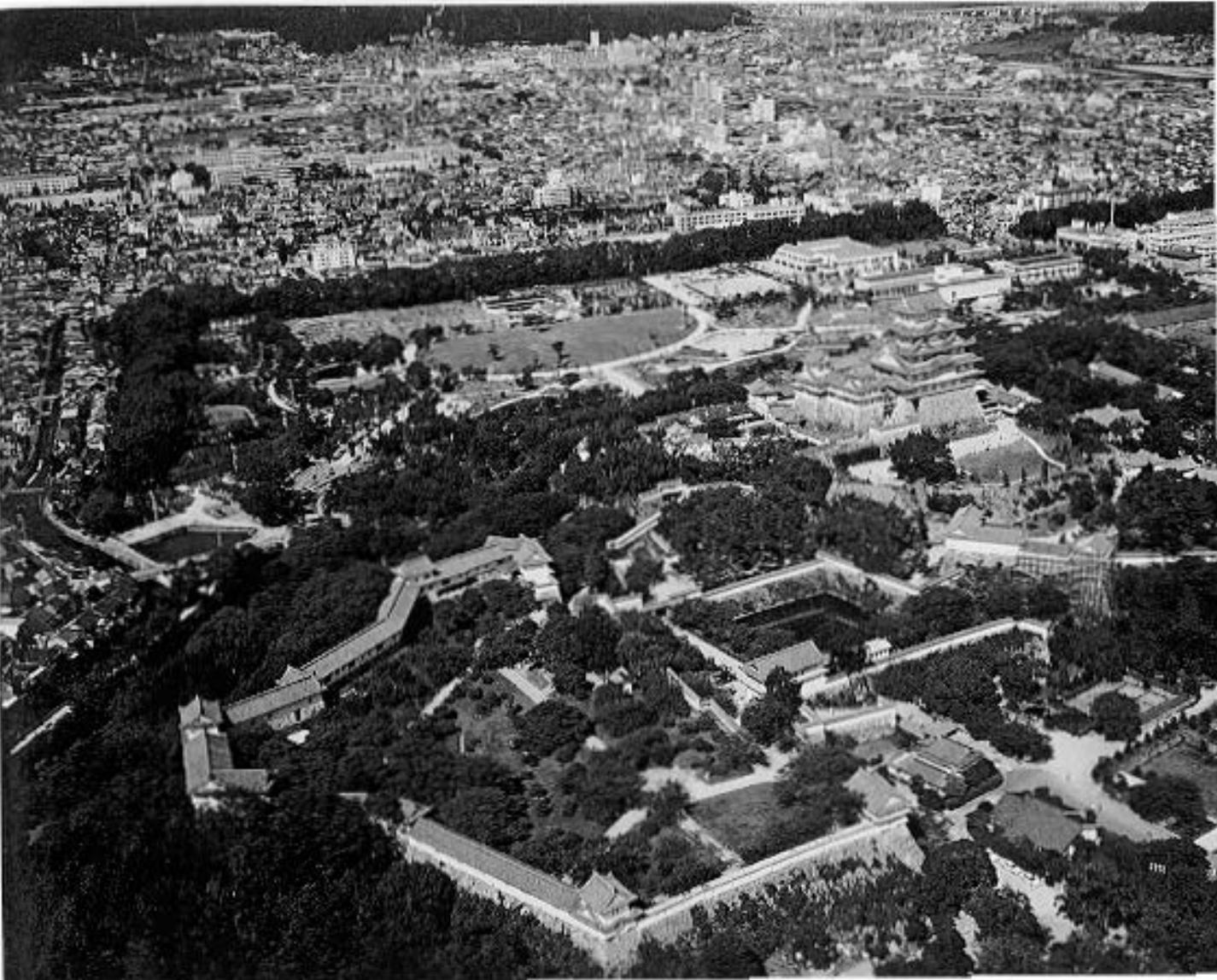
Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères i, iii et iv.

- Critère i Himeji-Jo est un chef-d'oeuvre de construction en bois. Il associe un rôle fonctionnel et un très grand intérêt esthétique, à la fois par l'utilisation de plâtre peint en blanc et par l'harmonie entre les diverses masses construites et les multiples niveaux de toitures.
- Critère iii Le château est un symbole puissant et évocateur du féodalisme qui a régné sur le Japon jusqu'au retour de la dynastie Meiji en 1868.
- Critère iv Himeji-jo est le plus bel exemple de l'architecture de châteaux en bois qau Japon qui en outre a conservé intacte la totalité de ses caractéristiques.

ICOMOS, octobre 1993

Himeji-jo : vue du donjon / view of the Donjon

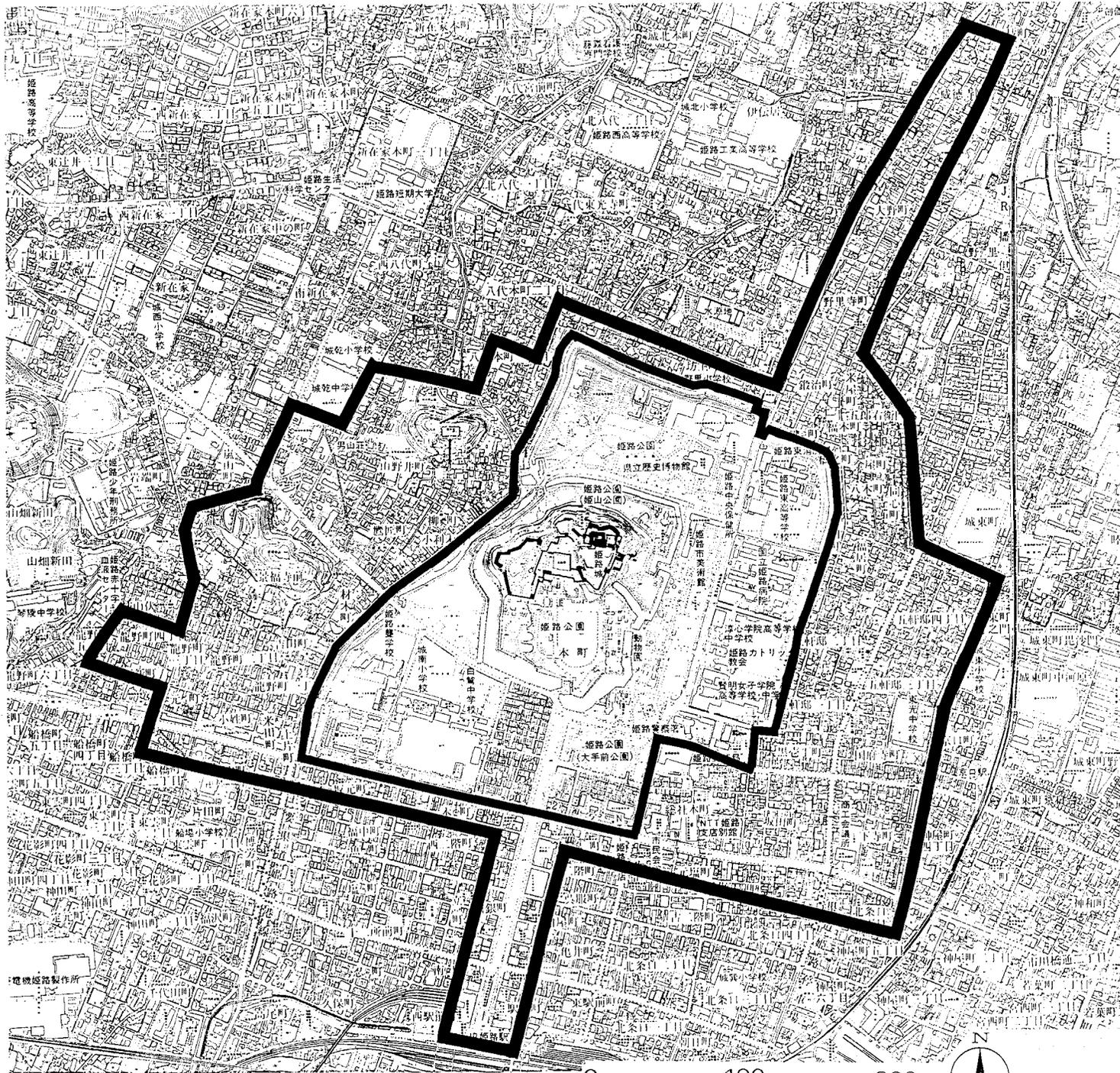




Himeji-jo : vue aérienne de la zone principale du palais /
(sud-ouest - nord-est) /
aerial view of the Castle main area
(southwest - northeast)

MAP INDICATING THE EXTENT OF THE PROPERTY

Himeji-jo : carte indiquant la délimitation du site /
map indicating the extent of the property



Himeji-jo Nominated Area	107 ha
Buffer Zone	143 ha
	total 250 ha

 NOMINATED AREA
 BUFFER ZONE

1 : 10,000

